

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>24070086400095</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>Communauté de commune à FPU cc du Rhône aux</b> <b>Gorges de l'Ardèche</b>
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC PRIVAS

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 49 (1)

<b>Compte administratif</b>
-----------------------------

**BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF - 40803 (2)**

**ANNEE 2023**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

## II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

## III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	39
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	40
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	43
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	46
A8.3 - Opérations liées aux cessions	47
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	48
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	49
A10 - Etat des travaux en régie	50

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	52
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	53
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	54
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	55
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	56
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	57
B1.7 - Etat des engagements reçus	58
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	59
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	60

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	61
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	63
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	64
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	65

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

66

**D - Arrêté et signatures**

D - Arrêté et signatures

67

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 507 778,98	G 862 551,75	G-A	354 772,77
	Section d'investissement	B 920 444,96	H 922 819,64	H-B	2 374,68

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 366 183,54 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 84 669,04 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 428 223,94	Q= G+H+I+J 2 236 223,97	=Q-P	808 000,03

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00		
	Section d'investissement	F 467 738,59	L 245 004,12		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 467 738,59	= K+L 245 004,12		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 507 778,98	= G+I+K 1 228 735,29	720 956,31	
	Section d'investissement	= B+D+F 1 388 183,55	= H+J+L 1 252 492,80	-135 690,75	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 895 962,53	= G+H+I+J+K+L 2 481 228,09	585 265,56	

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 467 738,59	L 245 004,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	245 004,12
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	31 000,50	0,00
21	Immobilisations corporelles	161 536,03	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	275 202,06	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	120 300,00	59 035,13	12 654,00	0,00	48 610,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	85 600,00	74 141,63	0,00	0,00	11 458,37
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	1,20	0,00	0,00	98,80
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>206 000,00</b>	<b>133 177,96</b>	<b>12 654,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 168,04</b>
66	Charges financières	33 000,00	27 044,41	4 132,28	0,00	1 823,31
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	1 237,50	0,00	0,00	1 262,50
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	350,00	171,45			178,55
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>241 850,00</b>	<b>161 631,32</b>	<b>16 786,28</b>	<b>0,00</b>	<b>63 432,40</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	636 333,54				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	334 000,00	329 361,38			4 638,62
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>970 333,54</b>	<b>329 361,38</b>			<b>640 972,16</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 212 183,54</b>	<b>490 992,70</b>	<b>16 786,28</b>	<b>0,00</b>	<b>704 404,56</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	650 000,00	663 978,58	0,00	0,00	-13 978,58
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	55 019,22	0,00	0,00	-5 019,22
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>700 000,00</b>	<b>718 997,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-18 997,80</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>700 000,00</b>	<b>718 997,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-18 997,80</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	146 000,00	143 553,95			2 446,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>146 000,00</b>	<b>143 553,95</b>			<b>2 446,05</b>
<b>TOTAL</b>		<b>846 000,00</b>	<b>862 551,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-16 551,75</b>
<b>Pour information</b>		<b>366 183,54</b>				
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	59 520,50	6 020,00	31 000,50	22 500,00
21	Immobilisations corporelles	239 200,84	52 100,74	161 536,03	25 564,07
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 045 273,81	550 454,77	275 202,06	219 616,98
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 343 995,15</b>	<b>608 575,51</b>	<b>467 738,59</b>	<b>267 681,05</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	168 500,00	168 315,50	0,00	184,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>168 500,00</b>	<b>168 315,50</b>	<b>0,00</b>	<b>184,50</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 512 495,15</b>	<b>776 891,01</b>	<b>467 738,59</b>	<b>267 865,55</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	146 000,00	143 553,95		2 446,05
041	Opérations patrimoniales (2)	5 200,00	0,00		5 200,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>151 200,00</b>	<b>143 553,95</b>		<b>7 646,05</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 663 695,15</b>	<b>920 444,96</b>	<b>467 738,59</b>	<b>275 511,60</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	111 125,00	101 090,69	245 004,12	-234 969,81
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>111 125,00</b>	<b>101 090,69</b>	<b>245 004,12</b>	<b>-234 969,81</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	492 367,57	492 367,57	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>492 367,57</b>	<b>492 367,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>603 492,57</b>	<b>593 458,26</b>	<b>245 004,12</b>	<b>-234 969,81</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	636 333,54			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	334 000,00	329 361,38		4 638,62
041	Opérations patrimoniales (2)	5 200,00	0,00		5 200,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>975 533,54</b>	<b>329 361,38</b>		<b>646 172,16</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 579 026,11</b>	<b>922 819,64</b>	<b>245 004,12</b>	<b>411 202,35</b>
	<b>Pour information</b>	<b>84 669,04</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	71 689,13		71 689,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	74 141,63		74 141,63
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,20		1,20
66	Charges financières	31 176,69	0,00	31 176,69
67	Charges exceptionnelles	1 237,50	0,00	1 237,50
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	171,45	329 361,38	329 532,83
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>178 417,60</b>	<b>329 361,38</b>	<b>507 778,98</b>

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>507 778,98</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	143 553,95	143 553,95
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	168 315,50	0,00	168 315,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	6 020,00	0,00	6 020,00
21	Immobilisations corporelles (6)	52 100,74	0,00	52 100,74
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	550 454,77	0,00	550 454,77
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>776 891,01</b>	<b>143 553,95</b>	<b>920 444,96</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE</b>	<b>920 444,96</b>
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.  
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.  
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	663 978,58		663 978,58
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	55 019,22		55 019,22
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	143 553,95	143 553,95
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>718 997,80</b>	<b>143 553,95</b>	<b>862 551,75</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>366 183,54</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 228 735,29</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	101 090,69	0,00	101 090,69
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		329 361,38	329 361,38
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>101 090,69</b>	<b>329 361,38</b>	<b>430 452,07</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>84 669,04</b>
---	------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>492 367,57</b>
------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 007 488,68</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>120 300,00</b>	<b>59 035,13</b>	<b>12 654,00</b>	<b>0,00</b>	<b>48 610,87</b>
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	256,98	0,00	0,00	-256,98
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	36 300,00	14 643,11	4 754,00	0,00	16 902,89
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 000,00	655,41	3 700,00	0,00	644,59
61523	Entretien, réparations réseaux	36 900,00	13 977,38	0,00	0,00	22 922,62
617	Etudes et recherches	20 000,00	4 307,00	4 200,00	0,00	11 493,00
618	Divers	0,00	3 153,22	0,00	0,00	-3 153,22
6226	Honoraires	0,00	8 846,73	0,00	0,00	-8 846,73
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 205,90	0,00	0,00	-1 205,90
6228	Divers	10 000,00	2 640,00	0,00	0,00	7 360,00
6231	Annonces et insertions	0,00	360,00	0,00	0,00	-360,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	171,72	0,00	0,00	28,28
6257	Réceptions	0,00	19,91	0,00	0,00	-19,91
627	Services bancaires et assimilés	0,00	7,35	0,00	0,00	-7,35
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	5 200,00	3 981,64	0,00	0,00	1 218,36
6288	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	200,00	414,00	0,00	0,00	-214,00
6378	Autres taxes et redevances	4 500,00	4 394,78	0,00	0,00	105,22
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>85 600,00</b>	<b>74 141,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 458,37</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	85 600,00	74 141,63	0,00	0,00	11 458,37
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>1,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>98,80</b>
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	1,20	0,00	0,00	98,80
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>206 000,00</b>	<b>133 177,96</b>	<b>12 654,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 168,04</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>33 000,00</b>	<b>27 044,41</b>	<b>4 132,28</b>	<b>0,00</b>	<b>1 823,31</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	33 000,00	32 285,85	0,00	0,00	714,15
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-5 241,44	4 132,28	0,00	1 109,16
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>2 500,00</b>	<b>1 237,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 262,50</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 500,00	1 237,50	0,00	0,00	1 262,50
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)</b>	<b>350,00</b>	<b>171,45</b>			<b>178,55</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	350,00	171,45			178,55
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>241 850,00</b>	<b>161 631,32</b>	<b>16 786,28</b>	<b>0,00</b>	<b>63 432,40</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>636 333,54</b>				
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)</b>	<b>334 000,00</b>	<b>329 361,38</b>			<b>4 638,62</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	334 000,00	329 361,38			4 638,62
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>970 333,54</b>	<b>329 361,38</b>			<b>640 972,16</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>970 333,54</b>	<b>329 361,38</b>			<b>640 972,16</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 212 183,54</b>	<b>490 992,70</b>	<b>16 786,28</b>	<b>0,00</b>	<b>704 404,56</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 109,16

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs

mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	650 000,00	663 978,58	0,00	0,00	-13 978,58
704	Travaux	100 000,00	79 196,47	0,00	0,00	20 803,53
70611	Redevance d'assainissement collectif	550 000,00	584 782,11	0,00	0,00	-34 782,11
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	55 019,22	0,00	0,00	-5 019,22
741	Primes d'épuration	50 000,00	55 019,22	0,00	0,00	-5 019,22
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = 70+73+74+75+013		700 000,00	718 997,80	0,00	0,00	-18 997,80
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> =a+b+c+d		700 000,00	718 997,80	0,00	0,00	-18 997,80
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	146 000,00	143 553,95			2 446,05
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	146 000,00	143 553,95			2 446,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		146 000,00	143 553,95			2 446,05
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (=Total des opérations réelles et d'ordre)		846 000,00	862 551,75	0,00	0,00	-16 551,75
<b>Pour information</b> R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		366 183,54				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>					<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>					<b>B1</b>
<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Mandats émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés (2)</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>59 520,50</b>	<b>6 020,00</b>	<b>31 000,50</b>	<b>22 500,00</b>
2031	Frais d'études	41 820,50	6 020,00	31 000,50	4 800,00
2051	Concessions et droits assimilés	17 700,00	0,00	0,00	17 700,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>239 200,84</b>	<b>52 100,74</b>	<b>161 536,03</b>	<b>25 564,07</b>
2125	Aménagement Terrains bâtis	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2128	Aménagement Autres terrains	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	26 585,76	0,00	17 855,20	8 730,56
2151	Installations complexes spécialisées	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	187 615,08	40 096,60	92 681,77	54 836,71
21562	Service d'assainissement	2 000,00	12 004,14	37 204,20	-47 208,34
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 794,86	-13 794,86
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>1 045 273,81</b>	<b>550 454,77</b>	<b>275 202,06</b>	<b>219 616,98</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 045 273,81	550 454,77	275 202,06	219 616,98
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 343 995,15</b>	<b>608 575,51</b>	<b>467 738,59</b>	<b>267 681,05</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>168 500,00</b>	<b>168 315,50</b>	<b>0,00</b>	<b>184,50</b>
1641	Emprunts en euros	168 500,00	168 315,50	0,00	184,50
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>168 500,00</b>	<b>168 315,50</b>	<b>0,00</b>	<b>184,50</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 512 495,15</b>	<b>776 891,01</b>	<b>467 738,59</b>	<b>267 865,55</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</b>	<b>146 000,00</b>	<b>143 553,95</b>		<b>2 446,05</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur(6)</b>	<b>146 000,00</b>	<b>143 553,95</b>		<b>2 446,05</b>
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	146 000,00	2 340,38		143 659,62
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	1 639,25		-1 639,25
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	4 084,34		-4 084,34
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	16 100,75		-16 100,75
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	10 331,23		-10 331,23
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	109 058,00		-109 058,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>5 200,00</b>	<b>0,00</b>		<b>5 200,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 200,00	0,00		5 200,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>151 200,00</b>	<b>143 553,95</b>		<b>7 646,05</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 663 695,15</b>	<b>920 444,96</b>	<b>467 738,59</b>	<b>275 511,60</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>111 125,00</b>	<b>101 090,69</b>	<b>245 004,12</b>	<b>-234 969,81</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	111 125,00	18 072,00	148 846,00	-55 793,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	55 400,61	96 158,12	-151 558,73
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	27 618,08	0,00	-27 618,08
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées(hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>111 125,00</b>	<b>101 090,69</b>	<b>245 004,12</b>	<b>-234 969,81</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>492 367,57</b>	<b>492 367,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1068	Autres réserves	492 367,57	492 367,57	0,00	0,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>492 367,57</b>	<b>492 367,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>603 492,57</b>	<b>593 458,26</b>	<b>245 004,12</b>	<b>-234 969,81</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>636 333,54</b>			
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)</b>	<b>334 000,00</b>	<b>329 361,38</b>		<b>4 638,62</b>
28031	Frais d'études	0,00	1 244,45		-1 244,45
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	331,00		-331,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	639,67		-639,67
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	224,00		-224,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	21 156,38		-21 156,38
28153	Installations à caractère spécifique	334 000,00	40 629,61		293 370,39
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	2 301,20		-2 301,20
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	262 835,07		-262 835,07
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>970 333,54</b>	<b>329 361,38</b>		<b>640 972,16</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (6)</b>	<b>5 200,00</b>	<b>0,00</b>		<b>5 200,00</b>
2031	Frais d'études	5 200,00	0,00		5 200,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>975 533,54</b>	<b>329 361,38</b>		<b>646 172,16</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 579 026,11</b>	<b>922 819,64</b>	<b>245 004,12</b>	<b>411 202,35</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>84 669,04</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**A1.1**

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					3 006 952,38									
1641 Emprunts en euros (total)					3 006 952,38									
0991597	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	31/03/2014	29/11/2017	20/06/2018	107 000,00	F		1,430	1,426		S	X Echéance constante		A-1
3583464	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	17/09/1999	25/11/1999	25/11/2017	80 552,38	F		4,960	0,842		T	X Echéance constante		A-1
8738224	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	18/11/2010	18/11/2010	25/02/2011	116 000,00	F		2,920	2,866		M	X Echéance constante		A-1
9224172	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	11/06/2013	25/06/2013	25/10/2013	683 000,00	F		3,360	3,346		T	X Echéance constante		A-1
9397972 / 14265	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	26/05/2014	26/05/2014	25/09/2014	278 000,00	F		3,610	3,860		T	X Echéance constante		A-1
9545523	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	04/05/2015	25/06/2015	25/09/2015	100 000,00	F		1,910	1,924		T	X Echéance constante		A-1
9771644	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	19/07/2016	19/07/2016	10/12/2016	130 000,00	F		1,300	1,282		T	X Echéance constante		A-1
9833239	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	21/11/2016	20/12/2016	20/12/2017	15 000,00	F		0,750	0,751		A	X Echéance constante		A-1
9915885	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	28/03/2017	25/04/2017	25/05/2018	20 000,00	F		1,660	1,643		A	X Echéance constante		A-1
A191018L001	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	23/12/2009	21/12/2017	21/12/2017	297 400,00	V	EURIBOR	0,571	0,449		T	C		A-1
A1913065000	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	03/07/2013	25/07/2013	25/10/2013	140 000,00	F		4,150	4,151		A	X Echéance constante		A-1
A19140FY000	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	12/11/2014	10/12/2014	10/07/2015	80 000,00	F		3,040	3,043		A	X Echéance constante		A-1
A19140GW	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	26/11/2014	26/11/2014	25/08/2015	250 000,00	F		2,910	2,910		T	C		A-1
AR19597600	CREDIT LOCAL DE FRANCE	25/12/2005	25/12/2005	25/02/2006	109 000,00	F		3,930	3,931		A	X Echéance constante		A-1
MON 213406EUR	Caisse française de financement local	01/01/2004	01/01/2004	01/01/2004	100 000,00	F		4,690	4,887		A	X Echéance constante		A-1
MON227290EUR/0234972/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	16/12/2004	01/01/2006	01/01/2006	50 000,00	F		4,150	4,688		A	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
MONZ40129EUR/0250331	Caisse française de financement local	30/05/2006	01/06/2007	01/06/2018	460 000,00	V	EURIBOR	3,310	1,023	A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
<b>Total général</b>					<b>3 006 952,38</b>								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		936 023,19					168 315,50	32 285,85	0,00	4 132,28
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		936 023,19					168 315,50	32 285,85	0,00	4 132,28
0991597		0,00	A-1	66 922,39	9,00	F	EURIBOR	1,426	6 919,79	1 031,29	0,00	29,24
3583464		0,00	A-1	5 486,96	0,92	F		0,842	5 222,17	435,03	0,00	27,22
8738224		0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,866	954,26	1,62	0,00	0,00
9224172		0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,346	59 521,86	1 002,81	0,00	0,00
9397972 / 14265		0,00	A-1	170 453,51	10,50	F		3,659	13 125,67	6 450,85	0,00	102,56
9545523		0,00	A-1	71 187,28	16,50	F		1,924	3 636,89	1 403,19	0,00	22,66
9771644		0,00	A-1	70 320,72	7,75	F		1,282	8 569,26	983,90	0,00	53,33
9833239		0,00	A-1	4 618,25	3,00	F		0,751	1 516,56	46,01	0,00	1,06
9915885		0,00	A-1	12 567,07	8,42	F		1,643	1 286,89	230,31	0,00	125,37
A191018L001		0,00	A-1	175 961,83	17,75	V		3,124	9 913,32	7 318,49	0,00	236,08
A1913065000		0,00	A-1	92 378,86	13,83	F		4,151	4 799,34	4 032,90	0,00	702,85
A19140FY000		0,00	A-1	57 078,85	15,58	F		3,043	2 739,52	1 818,48	0,00	824,22
A19140GSW		0,00	A-1	165 000,00	16,42	F		2,910	10 000,00	4 983,38	0,00	480,15
AR19597600		0,00	A-1	37 010,96	6,17	F		3,931	4 522,22	1 632,25	0,00	1 236,35
MON 213406EUR		0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,887	7 243,57	339,68	0,00	0,00
MON227290EUR0234972/001		0,00	A-1	7 016,51	1,08	F		4,688	3 299,99	428,13	0,00	291,19
MON240129EUR0250331		0,00	A-1	0,00	0,00	V		0,023	25 044,19	147,53	0,00	0,00
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>1675 Dettes pour METP et PPP (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICM de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>936 023,19</b>					<b>168 315,50</b>	<b>32 285,85</b>	<b>0,00</b>	<b>4 132,28</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>		<b>A1.4</b>

### A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
			Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)</b>	Nombre de produits		17	0	0	0	0	
	% de l'encours		100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		936 023,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00
								0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/68	Charges c/68	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé		Taux reçu (7)							
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux						
Taux fixe (total)							0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00	0,00		
<b>Total</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT A1.6

## A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index de taux (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Capital restant dû au 31/12/N	ICINE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts				Capital			
						Type de taux (3)	Index (4)									Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.
<b>Total</b>										0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b> <b>AUTRES DETTES</b>	<b>A1.8</b>

**A1.8 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	30-06-2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	30/06/2022
L	2033 Frais d'insertion	2	30/06/2022
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	30/06/2022
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	30/06/2022
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	30/06/2022
L	2121 - Agencement et aménagement LEGERS de terrains - Terrains nus	5	30/06/2022
L	2121 - Agencement et aménagement LOURDS de terrains - Terrains nus	30	30/06/2022
L	2125 - Agencement et aménagement LEGERS terrains bâtis	5	30/06/2022
L	2125 - Agencement et aménagement LOURDS terrains bâtis	30	30/06/2022
L	2128 - Autres agencements et aménagements LEGERS de terrains -Autres	5	30/06/2022
L	2128 - Autres agencements et aménagements LOURDS de terrains -Autres	30	30/06/2022
L	21311 - Construction bâtiments d'exploitation	50	30/06/2022
L	21351 - Agencements & aménagements LEGERS - Bâtiments d'exploitati°	15	30/06/2022
L	21351 - Agencements & aménagements LOURDS - Bâtiments d'exploitati°	20	30/06/2022
L	2151 Instal complexes spé (STEP ouvrages courants bassins décant	40	30/06/2022
L	2151 Instal complexes spé (STEP ouvrages lourds	60	30/06/2022
L	21532 Réseaux d'assainissement (canalis. regards, branch, tampon	60	30/06/2022
L	2182 Matériel LEGER de transport	5	30/06/2022
L	2182 Matériel LOURD de transport	8	30/06/2022
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	30/06/2022
L	2184 Mobilier	10	30/06/2022
L	2188 Autres immobilisations corporelles LEGERES	5	30/06/2022
L	2188 Autres immobilisations corporelles LOURDES	15	30/06/2022

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS</b>	<b>A3.1</b>

**A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.2</b>

**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>314 500,00</b>	<b>I 311 869,45</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>168 500,00</b>	<b>168 315,50</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	168 500,00	168 315,50
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>146 000,00</b>	<b>143 553,95</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	146 000,00	143 553,95
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>311 869,45</b>	<b>467 738,59</b>	<b>0,00</b>	<b>779 608,04</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>970 333,54</b>	<b>329 361,38</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>970 333,54</b>	<b>329 361,38</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	1 244,45
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	331,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	639,67
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	224,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	21 156,38
28153	Installations à caractère spécifique	334 000,00	40 629,61
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	2 301,20
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	262 835,07
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	636 333,54	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>329 361,38</b>	<b>245 004,12</b>	<b>84 669,04</b>	<b>492 367,57</b>	<b>1 151 402,11</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>779 608,04</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>1 151 402,11</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (3)	<b>371 794,07</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.1.1</b>

**Eau (1)**  
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant (3)</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
<b>D 002 (5)</b>		0,00
<b>TOTAL GENERALDES DEPENSES</b>		0,00

**A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES**

<b>RECETTES – TITRES EMIS</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant (3)</b>
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		0,00
<b>R 002 (5)</b>		0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>

Eau(1)  
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	44 552,17
<b>Opérations d'équipement (1 ligne par opération)</b>		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>44 552,17</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>D 001 (4)</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>		<b>44 552,17</b>

**A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

<b>RECETTES – TITRES EMIS</b>		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>		
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>R 001 (4)</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>0,00</b>

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.2.1</b>

**Assainissement collectif (1)**  
**(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)**

**A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant (3)</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>66 245,13</b>
6257	Réceptions	19,91
62871	Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	3 981,64
6226	Honoraires	8 846,73
6378	Autres taxes et redevances	4 394,78
617	Etudes et recherches	4 307,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	256,98
6228	Divers	6 150,00
611	Sous-traitance générale	14 643,11
627	Services bancaires et assimilés	7,35
6251	Voyages et déplacements	171,72
63512	Taxes foncières	414,00
61523	Entretien et réparations réseaux	13 977,38
618	Divers	3 153,22
6231	Annonces et insertions	360,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 205,90
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	4 355,41
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>74 141,63</b>
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	74 141,63
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1,20</b>
658	Charges diverses de la gestion courante	1,20
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>36 418,13</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 285,85
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	4 132,28
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1 237,50</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 237,50
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (4)</b>	<b>171,45</b>
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	171,45
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>178 215,04</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	<b>329 361,38</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	329 361,38
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>329 361,38</b>
<b>D 002 (5)</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERALES DEPENSES</b>		<b>507 576,42</b>

**A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES**

<b>RECETTES – TITRES EMIS</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant (3)</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>0,00</b>
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>695 756,68</b>
70611	Redevance d'assainissement collectif	616 560,21
704	Travaux	79 196,47
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>60 413,98</b>
741	Primes d'épuration	60 413,98
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>756 170,66</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	<b>143 553,95</b>

<b>RECETTES – TITRES EMIS</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant (3)</b>
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	143 553,95
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>143 553,95</b>
<b>R 002 (5)</b>		<b>366 183,54</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>1 265 908,15</b>

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.2.2</b>

Assainissement collectif(1)  
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	6 020,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	52 100,74
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	505 902,60
<b>Opérations d'équipement (1 ligne par opération)</b>		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	168 315,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>732 338,84</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	143 553,95
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>143 553,95</b>
<b>D 001 (4)</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>		<b>875 892,79</b>

**A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

<b>RECETTES – TITRES EMIS</b>		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	101 090,69
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	492 367,57
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>		
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>593 458,26</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	329 361,38
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>329 361,38</b>
<b>R 001 (4)</b>		<b>84 669,04</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>1 007 488,68</b>

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A5.3.1</b>

**A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.3.2</b>

**A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
<b>10</b>	Dotations, fonds divers et réserves	<b>0,00</b>
<b>13</b>	Subventions d'investissement	<b>0,00</b>
<b>16</b>	Emprunts et dettes assimilées	<b>0,00</b>
<b>20</b>	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	<b>0,00</b>
<b>21</b>	Immobilisations corporelles (hors opérations)	<b>0,00</b>
<b>22</b>	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	<b>0,00</b>
<b>23</b>	Immobilisations en cours (hors opérations)	<b>0,00</b>
<b>26</b>	Participat° et créances rattachées	<b>0,00</b>
<b>27</b>	Autres immobilisations financières	<b>0,00</b>
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
<b>040</b>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A6</b>

**A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A7</b>

**A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 45872	Intitulé de l'opération : Etude de faisabilité réfection berges de Tourne - financement BSA	Sur l'exercice			Date de la délibération :
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Réalizations	Restes à réaliser	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)			Cumul des réalisations au 31/12/N
	<b>DEPENSES (a)</b>				
458172	Dépenses nouvelles (2)	0,00	0,00	0,00	5 100,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	5 100,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 100,00</b>
	<b>RECETTES (b)</b>				
458272	Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	5 100,00
	Financement par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 100,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A8.1</b>

**A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2023	ST MONTAN / REHABILITATION STEP MOYNACHES	616,66	0,00	60
05/01/2023	ST MARTIN / RD 290 Rte des Gorges - réseaux d'eaux usées en traversée de voirie	9 302,68	0,00	0
11/01/2023	BSA / Rue Neuve Rue St Denis - MOE Ass Coll (2021-003)	523,86	0,00	60
27/01/2023	BSA / Rue Olivier de Serres - Renouv réseau assainissement collectif et mise en	214,20	0,00	0
27/01/2023	ST MARCEL / Rue de la Riaille - Diagnostic Amiante avt Trvx (2022-063)	1 644,00	0,00	0
15/02/2023	ETUDE DIAGNOSTIQUE SCHEMA DIRECTEUR (Publicité)	4 500,00	0,00	0
27/02/2023	ST MARCEL / Rue de la Riaille - renouv résau AC et branchmts suite CATNAT 2023-	5 889,15	0,00	0
28/02/2023	BSA / Rue Olivier de Serres - Renouv réseau assainissement collectif et mise en	448,81	0,00	0
02/03/2023	GRAS / Le Village - Renouv réseau ass. collectif et branchemts des particuliers	46,89	0,00	60
02/03/2023	GRAS / Le Village - Renouv réseau ass. collectif et branchemts des particuliers	1 568,45	0,00	60
14/03/2023	ST JUST / Rue de la Pompe - Diagnostic amiante (2023-033)	657,60	0,00	60
23/03/2023	BSA / Rue Esseyric - Mise en place de capteur pour télésurveillance (2023-039)	2 262,00	0,00	10
29/03/2023	ST MARCEL / Rue de la Riaille - renouv résau AC et branchmts suite CATNAT 2023-	3 416,92	0,00	0
05/04/2023	BSA / Ruisseau de Lauzas - Renouvellement et protection réseau d'eaux usées	7 446,00	0,00	60
06/04/2023	GRAS / Le Village - Renouv réseau ass. collectif et branchemts des particuliers	8 416,34	0,00	60
20/04/2023	VIVIERS / Rue Chalès - Diagnostic Amiante (2023-044)	1 107,80	0,00	0
02/05/2023	ST MARCEL / Rue de la Riaille - renouv résau AC et branchmts suite CATNAT 2023-	2 150,65	0,00	0
02/05/2023	ST JUST / Rue de la Pompe - Renouv réseau Ass Coll - MOE (2023-004) SIT 1	2 660,78	0,00	60
16/05/2023	ST MARTIN / Sablas - Création d'un regard -2023-062)	1 575,26	16,00	60
01/06/2023	ST MARCEL / Rue de la Riaille - renouv résau AC et branchmts suite CATNAT 2023-	1 909,45	0,00	0
07/06/2023	ST MARCEL / Rue de la Riaille - renouv résau AC et branchmts suite CATNAT 2023-	85 160,79	0,00	0
08/06/2023	GRAS / Le Village - Renouv réseau ass. collectif et branchemts des particuliers	618,51	0,00	60
12/06/2023	ST MARCEL / Rue de la Riaille - renouv résau AC et branchmts suite CATNAT 2023-	7 255,34	0,00	0
12/06/2023	ST MARCEL / Rue de la Riaille - renouv résau AC et branchmts suite CATNAT 2023-	17 670,73	0,00	0
16/06/2023	ST JUST / Rue de la Pompe - Renouv réseau Ass Coll - MOE (2023-004) SIT 1	32 712,38	0,00	60
30/06/2023	BSA / Rue Olivier de Serres - Renouv réseau assainissement collectif et mise en	1 085,06	0,00	0
30/06/2023	ST JUST / Rue de la Pompe - Renouv réseau Ass Coll - MOE (2023-004) SIT 1	1 470,08	0,00	60
11/07/2023	STEP ST JUST / Mission d'assistance étude prélim réfection ou reconstruct° (202	1 520,00	0,00	0
18/07/2023	ST MARCEL / Rue Fontaine de Viviers - Renouv réseau évac. eaux usées (2022-014)	94,05	0,00	60
25/07/2023	ST MARCEL / Rue Fontaine de Viviers - Renouv réseau évac. eaux usées (2022-014)	4 077,43	0,00	60
26/07/2023	VIVIERS / RD 86 Entrée Sud - renouv réseau EU & brchmts partic avec mise en sépa	12 265,73	0,00	0
26/07/2023	ST MARCEL / Rue de la Riaille - renouv résau AC et branchmts suite CATNAT 2023-	1 145,67	0,00	0
31/07/2023	Fournit et pose syst comptage bâchées STEPs Rimouren, Cité, Gerbaux, Valgayette	5 057,14	0,00	8

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
04/08/2023	BSA / Rue Olivier de Serres - Renouv réseau assainissement collectif et mise en	41 089,70	0,00	0
04/08/2023	ST JUST / Rue de la Pompe - Renouv réseau Ass Coll - MOE (2023-004) SIT 1	39 001,80	0,00	60
11/09/2023	ST MARTIN / PR du Moulin - Fourniture et pose d'une potence (2023-083)	2 410,00	0,00	10
13/09/2023	BSA / Rue de Trives Rue O. de Serre - contrôle de réception de réseaux (2023-08)	2 554,80	0,00	0
18/09/2023	BSA / Collecteur amont STEP - création d'un regard (2023-095)	4 500,00	0,00	60
22/09/2023	ST MARCEL / Rue du Lavoir - Contrôle de réception du réseau (inspection, essais	2 069,20	0,00	0
04/10/2023	ST MONTAN / Quartier les Claux - raccordement au réseau d'Ass Coll - MOE (2023-	2 317,89	0,00	0
04/10/2023	VIVIERS / Rue Chalès - Renouv réseau eaux usées - MOE (2023-002)	2 066,86	0,00	0
07/10/2023	ST MARCEL / Impasse du Roure - Renouv réseau et branchemts (2023-094) SIT 1	6 710,00	0,00	0
10/10/2023	ST JUST / Quartier Bel Air - renouvellement d'un branchement d'assainissement (	6 042,86	0,00	60
10/10/2023	VIVIERS / SAINT JULIEN - EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT (2023-092)	15 100,97	0,00	60
17/10/2023	ST JUST / Rue de la Pompe - Renouv réseau Ass Coll - MOE (2023-004) SIT 1	525,51	0,00	60
19/10/2023	VIVIERS / RD66 - Fourniture et pose d'un GTS (2023-078)	275,00	0,00	1
19/10/2023	BSA / Grand Rue - renouvellement et pose de tampon hydraulique (2023-086)	489,97	0,00	1
20/10/2023	BSA / Rue des Trives - Renouv. réseau assainissement coll. et branchemts parti	35 249,49	0,00	0
20/10/2023	ST MARCEL / Rue de la Riaille - renouv résau AC et branchemts suite CATNAT 2023-	101 533,08	0,00	0
20/10/2023	ST MARCEL / Rue de la Riaille - renouv résau AC et branchemts suite CATNAT 2023-	10 707,25	0,00	0
20/11/2023	ST MARCEL / Impasse du Roure - Renouv réseau et branchemts (2023-094) SIT 1	8 212,50	0,00	0
23/11/2023	STEP ST JUST / Fourniture & mise en place d'appareil de mesure pr suivi débit d	2 275,00	0,00	10
27/11/2023	ST MONTAN / Quartier les Claux - raccordement au réseau d'Ass Coll - MOE (2023-	1 709,45	0,00	0
27/11/2023	VIVIERS / Rue Chalès - Renouv réseau eaux usées - MOE (2023-002)	635,41	0,00	0
27/11/2023	ST MARCEL / Rue de la Riaille - renouv résau AC et branchemts suite CATNAT 2023-	1 527,56	0,00	0
29/11/2023	VIVIERS / SAINT JULIEN - EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT (2023-092)	2 943,89	0,00	60
29/11/2023	ST MARTIN / Création d'un regard sur drain de sortie STEP (2023-110)	1 105,99	0,00	60
04/12/2023	ST MONTAN /STEP Lou Muret - Poste de relevage d'entrée - Mise en place d'un com	17 065,00	0,00	10
06/12/2023	ST JUST / Rue de la Pompe - Renouv réseau Ass Coll - MOE (2023-004) SIT 1	3 313,18	0,00	60
07/12/2023	BSA / Bonamour Ouest - Trvx de mise en séparatif MOE Ass Coll (2022-010) SIT 1	2 888,00	0,00	0
07/12/2023	BSA / Bonamour Ouest - Trvx de mise en séparatif MOE Ass Coll (2022-010) SIT 1	418,12	0,00	0
11/12/2023	VIVIERS / Rue Chalès - Renouv réseau eaux usées - MOE (2023-002)	42 422,97	0,00	0
12/12/2023	Mission d'assistance à la passation du marché de travaux à BdC (2023-010) SIT 1	3 600,00	0,00	0
18/12/2023	ST MONTAN /STEP Lou Muret - Poste de relevage d'entrée - Mise en place d'un com	4 151,00	0,00	10
29/12/2023	ST MONTAN / Quartier les Claux - raccordement au réseau d'Ass Coll - MOE (2023-	72 293,04	0,00	0
<b>Acquisitions à titre gratuit</b>				
<b>Mise à disposition</b>				
<b>Affectation</b>				
<b>Mises en concession ou affermage</b>				
<b>Divers</b>				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
<b>TOTAL GENERAL</b>		663 695,90	16,00	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A8.2</b>

**A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A8.3</b>

**A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A9.1</b>

**A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A9.2</b>

**A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus-ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>A10</b>

## SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0.00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>A10</b>

**RATIO**

	<b>Montant</b>
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>0.00</b>
<b>Recettes réelles d'exploitation</b>	<b>718 997.80</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation</b>	<b>0.00 %</b>

## IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

## B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>718 997,80</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>		<b>B1.5</b>

**B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

**C1.1**

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directrice administrative et financière	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				3 000,00		
Directrice administrative et financière	A	ADM		3 000,00	A L332-8-2°	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>3 000,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

ST : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3, 3-3-3-36 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Technicien territorial	B	2	54 900,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	2	27 700,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	B	4	<b>82 600,00</b>

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Site internet - Siège DRAGA (1). Toute personne a le droit de demander communication.

<b>La nature de l'engagement (2)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Raison sociale de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de l'engagement</b>
<b>Délégation de service public (3)</b>				
01/07/2018 - Délégation de service public	SAUR	SAUR		0.00
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3</b>

**C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)</b>	<b>C4</b>

**C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	1 212 183,54	507 778,98	0,00	507 778,98
RECETTES	1 212 183,54	1 228 735,29	0,00	1 228 735,29
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 663 695,15	920 444,96	467 738,59	1 388 183,55
RECETTES	1 663 695,15	1 007 488,68	245 004,12	1 252 492,80

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	1 212 183,54	507 778,98	0,00	507 778,98
RECETTES	1 212 183,54	1 228 735,29	0,00	1 228 735,29
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 663 695,15	920 444,96	467 738,59	1 388 183,55
RECETTES	1 663 695,15	1 007 488,68	245 004,12	1 252 492,80
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	2 875 878,69	1 428 223,94	467 738,59	1 895 962,53
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	2 875 878,69	2 236 223,97	245 004,12	2 481 228,09

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 35  
 Nombre de membres présents : 24  
 Nombre de suffrages exprimés : 33  
 VOTES :  
 Pour : 33  
 Contre : -  
 Abstentions : -



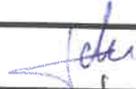
Martine NATTEI

Date de convocation : 07/03/2024

Présenté par (1) Le La Présidente,  
 A Bourg-Saint-Andéol le 14/03/2024  
 (1) Le La Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
 A Bourg-Saint-Andéol, le 14/03/2024  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ADRAGNA Patrick	
ARCHAMBAULT Daniel	
BEAU Jacky	
BERRAUD Yves	
BOF Monique Procuration à Jacky BEAU	
CASAMATTA Marie Procuration à DROUARD Michel	
CHABANIS Alexandre Procuration à Patrick GUERIN	
CHAIX Marie-Pierre Procuration à Martine NATTEI	
CHAUTARD Olivier	
CHAZAUT Bernard	
COAT Jean-François	
CROIZIER Jean-Paul	
DROUARD Michel	
DUMARCHE Brigitte	
GARCIA Patrick Procuration à Maryline LANDRAUD	
GONNET TABARDEL Françoise	
GUERIN Patrick	
GUIGUE-PUJUGUET Brigitte	
GUINAULT Thérèse Procuration à Emilie MARCE	
HALLYNCK Dominique	
LANDRAUD Maryline	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
LAURENT Jérôme	Procurator à Corinne SACU	
LEBRETON Frédéric		
MARCE Emilie		
MATHON Christophe		
MATTEI Martine		
ORENES LERMA José	Procurator à Brigitte PUYJUNET	
PELOZUELO Christiane		
PRADIER LAGET Jérôme	Procurator à Jean-François COAT	
RIEU Roland	Procurator à SEAN PAUC CROZIER	
RIFFARD VOILQUE Martine		
SALVI Corinne		
SAPHORES Pierre		
SAUJOT BEDIN Bénédicte	Procurator à Françoise GONNET-TABARDEL	
TRIOMPHE Sylvain		

20/03/2024

Certifié exécutoire par (1) Le La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le <sup>v</sup> et de la publication le 20/03/2024  
A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...  
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.  
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.